



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Taxes foncières pour 2023
votées et perçues par la commune et divers organismes
Avis d'impôt

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SAINT-GAUDENS
PL DU PILAT BP10172
31806 ST GAUDENS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 07 07 233 681 483
Référence de l'avis : 23 31 4371347 21

8447-017162-0030-0



Numéro de propriétaire : 483 000070 E
Département d'imposition : 31
HAUTE-GARONNE
Commune d'imposition : 483
SAINT-GAUDENS

ORLUC ANNIE
10 RUE DU PIC DU GAR
31800 ST GAUDENS

Débiteur(s) légal(aux) :
ORLUC ANNIE

Le détail est précisé sur votre avis principal.
Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 11/09/2023
Date de mise en recouvrement : 31/08/2023

**Le montant à payer est précisé sur votre avis principal
de taxes foncières communiqué séparément.**

Ce document détaille sur 1 page le calcul des cotisations par adresse.

Identifiant service : 31015

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur
impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

- pour le paiement de votre impôt :
SIP SAINT-GAUDENS
PL DU PILAT BP10172
31806 ST GAUDENS CEDEX
Tél : 05 61 94 85 00
- pour le montant de votre impôt :
CDIF MURET-IMPLANTATION ST GAUDEN
SECT. FONC 1ER SECTEUR
PLACE DU PILAT
BP 10042
31801 ST GAUDENS CEDEX
Tél : 05 61 94 85 43

* (service gratuit + coût de l'appel)

Rendez-vous sur impots.gouv.fr pour :
consulter la documentation mise à votre disposition,
effectuer vos démarches et consulter votre situation dans votre espace en ligne,
poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

DPE : kWhEP/m2.an GES : kgeqCO2/m2.an

Obligations du MANDANT:
 - Pendant toute la durée du mandat, le MANDANT s'engage à fournir une copie authentique.
 - Le MANDANT s'interdit expressément de souscrire, en tant qu'intermédiaire, à un accord de mandat en faveur d'un autre MANDANT.

Longitude °: +(E) ou -(W) 0

PROPRIÉTÉS BÂTIES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Feuillet n° : 1/1

23 31 437134721

SAINT-GAUDENS (483), HAUTE-GARONNE (31)

Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
50,20 %	%	3,14 %	0,249 %	%	0,331 %	

Adresse Base Cotisation

0010 IMP CLAIRE FONTAINE	2715	2715	2715	2715	2715	1701
	2715	2715	2715	2715	2715	
	1363	85	7	237	9	

Pour le jour de l'acte pris avec un autre MANDATAIRE, éventuellement le MANDANT. Les cotisations de ce jour sont dues sur les cotisations antérieures; le montant des cotisations est à verser à la date indiquée.